Attaque de l'Etat contre Tiko : une action qui en vaut la peine

La Gazette - 18/06/12

Les détaxations de 2003 ont fait souffrir l'industrie locale, sauf Tiko.

Cette mesure légale votée par l'Assemblée nationale ayant obéi au doigt et à l'œil à l'Exécutif, a donc servi des intérêts particuliers. Dans le conseil de gouvernement du 13 juin dernier, on a évoqué la discussion du gouvernement autour du problème posé par l'absence des ministres de la mouvance Ravalomanana aux conseils.

Cette absence est motivée par les conditions posées par les pro-Ravalomanana dont l'arrêt des problèmes judiciaires de l'entreprise Tiko. Rien que pour les détaxations pourtant, Tiko a beaucoup contribué à appauvrir non seulement l'industrie locale mais aussi les consommateurs.

Une étude onusienne réalisée pendant le 1er semestre 2009 et jamais publiée jusqu'ici avance qu'après la disparition des produits Tiko du marché, les prix des produits comme l'huile alimentaire ont connu une baisse de -59%. L'explication est simple : le monopole de Tiko a maintenu les prix élevés. Les données avancées par le ministère des Finances et du Budget en 2009 font état de quasi-monopoles dans d'autres secteurs. La part de marché de Tiko dans le secteur farine était de 99%. La direction générale de Tiko avait toutefois avancé le chiffre de 71%, contre 70% pour l'huile de soja, 40% pour le lait et 60% pour le riz importé. Quoi qu'il en soit, Tiko détenait une très importante part de marché sur le marché des PPN. Cette situation a permis à l'entreprise d'afficher des prix élevés. Outre les détaxations légales, Tiko a bénéficié d'autres détaxations dénoncées dans un document rédigé par un responsable de la Banque mondiale au début de la crise. Ces détaxations à outrance ont faussé la concurrence et pénalisé l'Etat. Elles ont fait partie des griefs des bailleurs de fonds contre le régime Ravalomanana et les ont conduit à couper les aides budgétaires fin 2008.

Si l'on revient à l'affaire Tiko, ses arriérés fiscaux et douaniers sont estimés à 240 milliards Ar sur la période 2006-2008. Ce montant dépasse de loin le budget alloué en 2009 à des ministères comme celui de la Pêche qui fait vivre des millions de familles. Tiko aussi a fait vivre des milliers de personnes sauf que son fondateur a usé de ses prérogatives de puissance publique pour ne pas payer ses taxes. De quoi aggraver la situation de ses concurrents et créer une concurrence déloyale.

En avril 2009, le ministre de la Justice a également révélé que Tiko, en tant qu'entité privée, s'est servie de la direction générale du Trésor comme garantie pour des prêts de 18 millions d'euros auprès de deux banques. Il y a aussi l'affectation à Tiko d'une bonne partie des vaches Holstein importées sur financement du ministère de l'Agriculture. Personne n'a avancé des dossiers pour attester du paiement réel de ces vaches par Tiko dont l'unité coûtait à l'époque 3 millions Ar. Bref, la liste est longue si l'on doit citer les méfaits commis par Tiko et son fondateur.

Source : http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=22891%3Aattaque-de-letat-contre-tiko-une-action-qui-en-vaut-la-peine&catid=57%3Ala-une&Itemid=1